



Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 février 2024

Le vingt-deux février deux mille vingt-quatre à 18h30, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Xavier LOUVET, Maire, le Conseil Municipal de Lachelle.

Étaient présents : Patricia ARTIGAS - Gilles CAYEZ - Mathieu CHOCART - Timothée CLAMAGERAN - Frédéric DEHOVE - Caroline DREVEAU - François GUIDET - Catherine MERCIER - Hugo MUTEL - Xavier LOUVET - Jean PONNOU-DELAFFON - Emmanuelle STERLIN - Martine TENART

Étaient absents et excusés : David DETREY a donné pouvoir à Gilles CAYEZ
Stéphane HOFFMANN a donné pouvoir à Caroline DREVEAU

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de Conseillers votants : 13

Nombre de pouvoirs : 2

Date de convocation et affichage : 19 janvier 2024

Secrétaire de séance : Caroline DREVEAU

Le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR :

- 01- *Devis dossier Ad'Ap – Demande de subvention DETR*
- 02- *Devis SEZEO travaux éclairage public*

▪ QUESTIONS DIVERSES

01- Devis dossier Ad'Ap – Demande de subvention DETR

Rapporteur : M. Dehove

Dans le cadre de la mise en conformité des bâtiments communaux, pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite « dossier Ad'ap », nous avons reçu les devis pour les différents travaux.

- **Création d'une rampe d'accès PMR (Mairie) :** 9 521,00 € HT (11 425,20 € TTC) ;
- **Création d'un WC PMR (École primaire) :** 9 876,20 € HT (11 851,44 € TTC) ;
- **Installation porte d'accès PMR (Mairie) :** 10 320,49 € HT (12 384,59 € TTC) ;
- **Travaux cheminement piétons (Cimetière) :** 4 900,00 € HT (5 880,00 € TTC).

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par M. Le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ACCEPTE les devis pour un montant total de 34 617,69 € HT (soit 41 541,23 € TTC),

DEMANDE une subvention aux taux maximum auprès de l'ETAT au titre de la DETR,

AUTORISE M. Le Maire à signer tous les documents pour ce dossier.



02- Devis SEZEO travaux éclairage public

Rapporteur : M. Le Maire

Lors du conseil municipal en date du 2 février 2024, a été évoqué dans les questions diverses l'avis des conseillers concernant la proposition du SEZEO pour la rénovation Éclairage Public (EP) par des éclairages à économie d'énergie performant (EEEP).

La proposition envoyée par le SEZEO a un coût total de 103 401,10€ HT dont un reste à charge pour la commune 22 106,69€ HT. La proposition se décompose de la façon suivante :

TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC	%	SEZEO	%	COMMUNE	TOTAL
Suppression des boules	100 %	12 137,40 €	0 %	0 €	12 137,40 €
Passage aux LEDS	80 %	62 733,76 €	20 %	15 683,44 €	78 417,20 €
Mise en sécurité	50 %	6 423,25 €	50 %	6 423,25 €	12 846,50 €
TOTAL		81 294,41 €		22 106,69 €	103 401,10 €

Par conséquent, il a été demandé l'avis de chaque conseiller sur cet investissement.

Tous les conseillers ont émis un avis favorable pour le projet.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par M. Le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ACCEPTE les devis pour un montant total de 22 106,69 € HT.

▪ QUESTIONS DIVERSES

LE MAIRE Une personne sera en binôme au secrétariat de la mairie, du 4 mars au 8 mars 2024, pour une immersion dans le cadre d'une formation avec le Centre de Gestion et l'ADICO pour apprendre le métier de Secrétaire de mairie.

Frédéric DEHOVE Suite à l'épisode pluvieux de ce jour, le propriétaire du terrain situé près de la Payelle nous a fait part d'une inondation sur son terrain. En effet, le problème est régulier notamment lors des fortes pluies. Ce cours d'eau déborde jusqu'au niveau de la Ruelle des Bonshommes. M. DEHOVE indique qu'une partie appartient au domaine communal et il se questionne sur la problématique de l'entretien des buses. Une demande de rendez-vous avec le SMOA est prévue.

Martine TENART Le Salon Passion s'est bien passé, avec une bonne fréquentation (visiteurs et exposants). Un système de comptage pour connaître le nombre de visiteurs est en étude pour le prochain salon.

Jean PONNOU-DELAFFON Des travaux sont à prévoir dans la salle des fêtes et le gymnase (fuite au plafond). M. Dehove indique qu'il a rendez-vous avec une entreprise mardi 27 février pour des demandes de devis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.

Prochain Conseil municipal : le vendredi 22 mars à 20h30.

Le secrétaire,

Caroline DREVEAU



A Lachelle, le 22 février 2024

Le Maire,

Xavier LOUVET

Maire de Lachelle – 2 Grande Rue 60190 LACHELLE

Site internet : www.lachelle.fr – ☎ 03 44 42 41 17 – ✉ mairie@lachelle.fr